



## Formation des enseignants: le nouveau master Meef fait débat

La pénurie de candidats pose la question de la pertinence du nouveau master Meef qui prépare les candidats au Capes. En outre, certains lui reprochent un affaiblissement du niveau disciplinaire. La formation des enseignants a été appliquée en 2022. Les étudiants candidats au Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes) doivent désormais être titulaires d'un master 2 (bac +5) pour pouvoir passer le concours. Il n'est plus possible pour eux de se présenter au Capes en fin de M1 et d'effectuer leur M2 à mi-temps en tant qu'enseignant stagiaire comme c'était le cas auparavant. Ce qui explique en partie le faible nombre de candidats au Capes en 2022 : une partie des étudiants de M2 l'a déjà réussi l'an dernier, et ceux qui le passent cette année ont souvent été recalés en 2021. Le Comité de suivi de la réforme de la formation des enseignants a rendu en mai un bilan mitigé. Mais qu'en est-il exactement?

### Charge de travail alourdie en M2

Premier constat, la formation semble plus intense pour les étudiants. Le report du concours en fin de master était censé soulager les candidats en leur permettant de préparer le Capes en deux ans au lieu d'un. « Force est de constater qu'il n'a pas allégé la charge de travail, tout en ajoutant une pression supplémentaire aux étudiants de M2 qu'ils n'ont plus en M1 », reconnaît Patrice Laisney, directeur adjoint à l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé) d'Aix-Marseille. « Ils doivent rédiger leur mémoire pour valider l'année, préparer le Capes et faire un stage. Cela fait beaucoup », explique Britta Jabs-Jallerat, responsable du master Meef d'allemand à l'université Sorbonne-Nouvelle.

Le statut est moins attractif pour les candidats. En effet, les étudiants en stage ont vu leur statut se dégrader avec la réforme. « Auparavant les lauréats du concours étaient fonctionnaires stagiaires en M2. Les étudiants ne sont plus que contractuels et bénéficient donc d'une moindre rémunération, ce qui implique des difficultés financières pour nombre d'entre eux », explique Patrice Laisney. Un vacataire à tiers-temps touche 865€ bruts par mois, contre environ 1 450€ pour un enseignant stagiaire. De quoi dissuader les étudiants qui n'ont pas les moyens de financer leurs études jusqu'en deuxième année de master. D'autant plus qu'il n'y a pas de postes de stage en responsabilité pour tout le monde.

### « Professionnalisation » du Capes

L'objectif de la réforme était de « professionnaliser » la formation des enseignants. Les étudiants sont davantage formés « aux stratégies d'enseignement et d'apprentissage efficaces, à l'évaluation et à la gestion d'une classe » (30% de la note en M2 pour le 2nd degré), au détriment de « la maîtrise des savoirs fondamentaux ». « On a longtemps considéré qu'il suffisait de maîtriser des savoirs disciplinaires pour être enseignant. Mais cela ne suffit pas », justifie Patrick Laisney, de l'Inspé d'Aix-Marseille. « Il faut aussi pouvoir transmettre ces savoirs et bien connaître le système éducatif, son histoire, son fonctionnement. Ces trois dimensions sont d'égale importance. La professionnalisation du Capes ne doit pas s'apparenter à une baisse du niveau disciplinaire mais au contraire à une augmentation des exigences dans les autres dimensions. »

En toute logique, certains enseignants s'inquiètent d'une baisse du niveau disciplinaire des candidats. Dans une tribune publiée dans le magazine Marianne en décembre 2019, l'enseignant Kevin Bossuet craignait que le professeur « nouvelle formule » ne soit « plus perçu comme un intellectuel maîtrisant parfaitement la discipline qu'il enseigne mais comme un répétiteur dont le rôle sera d'appliquer machinalement des séquences



pédagogiques clés en main»

Baisse du niveau des candidats

Le poids relatif des savoirs disciplinaires dans la formation des enseignants a diminué avec la réforme. Britta Jabs-Jallerat ne comprend pas pourquoi, sachant que l'exigence au concours est la même. «On constatait déjà une baisse de niveau avant la réforme. Heureusement, les jurys veillent à maintenir un niveau académique suffisant, quitte à laisser des postes vacants». La «professionnalisation» du concours pourrait en outre dissuader les étudiants hors master Meef de se présenter, quand bien même ils seraient parfaitement érudits dans leur domaine de formation. «Je crains que ces candidats s'abstiennent devant la difficulté d'acquérir les compétences didactiques et pédagogiques requises. C'est regrettable. En allemand par exemple, de plus en plus de candidats se sont réorientés professionnellement et ont passé un autre master il y a cinq ou dix ans», appuie la professeure de l'université Sorbonne-Nouvelle.

Mais ouvrir les portes aux candidats hors Meef n'est pas non plus la panacée. Car enseigner est un métier qui s'apprend. «Ces candidats réussissent le Capes mais se retrouver face à de vrais élèves au sein d'un établissement est pour eux une découverte. Certains tombent de très haut», témoigne Patrice Laisney. «Il faudrait que l'Éducation nationale mette en place des outils d'évaluation sur plusieurs années, mais on manque de recul avec l'accumulation des réformes.»

